Image not found or type unknown

Xxxxxx et xxxxxx : arnaque publicitaire ?

Par **Chou17**, le **05/01/2017** à **21:11**

Bonsoir,
Je viens de découvrir votre site et votre forum au sujet des publicités d'entreprise. Je suis dans le même cas que certaines personnes. Je viens de créer mon entreprise et j'ai été démarché par xxxxxx et xxxxxx. Ils vous explique tellement bien les choses que j'ai signé. On m'a fait miroiter que je pouvais payer en plusieurs fois mais n'expliquent pas vraiment que ce n'est que pour un mois. Le problème c'est qu'ils m'ont réclamé les sommes dues, que j'ai payer, par peur de represailles. Aujourd'hui, je reçois un appel car il faut que je paye le restant dû de ma clôture de compte et j'ai deja verser un accompte de 1800 euros. Je les envoyer balader et 30 seconde plus tard, j'avais déjà leur avocat au téléphone. Que dois je faire tout en sachant que ces entreprises ont l'air d'exister puisqu'elles ont un numéro Siret. Quelqu'un peut il m'aider car je met mon entreprise en péril. Merci

Par **AvocatLyon**, le **12/01/2017** à **10:26**

Bonjour,

C'est une arnaque, ils n'ont pas d'avocat (ils se font eux même passer pour), ils n'agiront jamais contre vous et vous n'avez donc rien à craindre.

Leur contrat est attaquable voire annulable sous bien des aspects.

Mettez les sur liste rouge, raccrochez lorsqu'ils appellent sans prendre le temps de leur parler, et déposez plainte pour escroquerie.

Faites également opposition sur tous les chèques émis.

Pour le reste dormez tranquille.

Cordialement.

Par **jodelariege**, le **12/01/2017** à **11:21**

bonjour et n'acceptez plus aucun aucun aucun aucun ...démarcheur que ce soit par téléphone ou à votre porte..vous voyez bien qu'un bon démarcheur vous embobine en 5mn...allez

chercher les renseignements vous même d'autant plus qu'en tant que nouvel entrepreneur vous allez en avoir des sollicitations...même par écrit alors prenez le temps de tout bien lire recto verso ,les petites lignes.....et/ou de demander conseil ici avant de signer quoique ce soit .bonne chance

Par **nanou17**, le **21/02/2017** à **16:17**

J'ai fait opposition aux chèques mais ils m'appellent toujours pour me réclamer le restant dû. Je ne comprends pas comment des sociétés comme ça peuvent exister !! Et c'est vrai qu'on ne lis peut être pas les petites lignes jusqu'au bout, mais on pense à la publicité et éventuellement aux clients qui peuvent venir dans notre entreprise. Mais malheureusement, il n'en ai rien.
Pour ma part, je ne peux les mettre sur liste rouge car il n'y a pas de numéro quand ils appellent. Difficile de se sortir de situation comme celle ci !!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés